



**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

13 mai 2017

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni samedi 13 mai 2017, à 15h00 à l'hôtel Restaurant Cap Hornu, 1350 chaussée du Cap Hornu à Saint-Valéry-sur-Somme.

Présents :

Anny GOUY, Michèle GROSSET, Sandrine HAYEZ, Colette KOZIOL, Isabelle LEVASSEUR, Delphine MAITRE et Laurence QUERE ;

Alain BARRES, Bernard BURGHGRAEVE, Alain CAPITAINE, Jérôme FREGNACQ, Pascal GRUNER, Alain LEGAL, Jean-Charles PACHE Valéry PENEL-CAPELLE, Aïsa RAMDANI, et Patrice THILLET Administrateurs ;

Invités :

Mathias DUROUX, Expert-comptable ; Joël NACCACHE, Conseiller ; Mohamed DEKKALI, Responsable administratif ;

Représentants C.C.E. :

Gilles LETORT, Eric MONTANER et Alain NERO ;

Excusés :

Florian BONTEMPS, Victor BRIAIS, Frédéric COLIN, Joël MORIN, Patrick PICOULEAU, et Patrick ROESCH.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. La Présidente, Anny GOUY, ouvre la séance à 15h00.

« Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Je suis très heureuse de vous accueillir ici, à Saint-Valery, en face de la baie de Somme qui est un lieu que j'aime tout particulièrement.

Comme vous le savez, c'est la dernière fois que je présiderai cette réunion, puisque je vais « passer la main » pour ce qui est de mon mandat de Présidente. Je resterai néanmoins au Conseil d'Administration jusqu'en 2018, fin de mon mandat d'administrateur.

Par conséquent, nous allons tout de suite passer à l'élection de notre nouvelle ou nouveau Président et pour cela, je laisse la place à notre amie Colette KOZIOL, pour présider cette élection, en qualité de doyenne du conseil.

Merci à tous ».

Madame Colette KOZIOL prend la parole :

En tant que doyenne du Conseil d'Administration, je suis chargée de présenter l'entrée en matière de cette réunion.

Comme vous le savez, Anny GOUY, a démissionné de son poste de Présidente de la Mutuelle après 14 ans d'exercice dans cette fonction et 31 années de membre adhérent.

Son objectivité, sa rigueur, sa disponibilité, son écoute pour chacun, son amabilité et son sourire en toutes circonstances ont marqué et marqueront longtemps tous les Membres du Conseil d'Administration qui l'ont accompagné durant cette période.

Mais Anny, pour le plus grand plaisir de tous, ne nous quitte pas.

Elle reste Membre du Conseil d'Administration et continuera à poursuivre le but de la Mutuelle "AIDE et ESPOIR" pour tous nos adhérents

Anny, de la part de tous "MERCI" pour tout ce que tu as fait et pour ton courage.

Nos applaudissements sont là pour t'exprimer notre profonde reconnaissance.

Il est procédé au vote à bulletin secret pour l'élection du nouveau président.

Deux personnes, parmi les administrateurs présents (au nombre de 17), se portent candidats :

- Madame Delphine MAITRE (trésorière) et
- Monsieur Alain BARRES (Secrétaire)

Résultat du scrutin :

Après dépouillement, Delphine Maitre est élue au poste de présidente de la Mutuelle Santé Eiffage Energie.

Le poste de trésorier étant vacant, le conseil d'administration approuve la nomination de Monsieur Joël MORIN à ce poste en remplacement de Madame Delphine MAITRE.

Le poste de trésorier adjoint devenant également vacant, le conseil d'administration désigne Madame Michèle GROSSET à ce poste en remplacement de Monsieur Joël MORIN.

Madame Delphine MAITRE prend la présidence du conseil d'administration à 15h30.

Alain BARRES donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice 2016,
- Activités du Service Administratif,
- Situation financière au 30 avril 2017,
- Validation des rapports Solvabilité II (Rapport RSR / SFCR, rapport sur information financière et comptable, rapport sur le blanchiment et le financement du terrorisme),
- Synthèse d'audit,
- Cas particuliers,
- Questions diverses.

1°) Approbation du Procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2017

Après consultation des membres du conseil d'administration, le procès verbal est soumis à l'approbation. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est adopté.

2°) Affectation du résultat de l'exercice 2016

Il est proposé d'affecter le résultat 2016 au compte de réserve libre :

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016

RESERVES LEGALES	Avant affectation	Affectation	Après affectation
1021000 Fonds d'établissement	228 600,00	0,00	228 600,00
163000 Fonds de réserve	10 491 403,83	427 951,19	10 919 355,02
RESULTAT DE L'EXERCICE			
1200000 Résultat	427 951,19	- 427 951,19	0,00
TOTAL	11 147 955,02	0,00	11 147 955,02

Cette proposition est acceptée par tous les membres du conseil.

3°) Activités du Service Administratif

Mohamed DEKKALI, Responsable Administratif de la mutuelle, présente les tableaux distribués à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

A) Effectifs

EFFECTIFS				
	30/04/2016	30/04/2017	Différence sur 12 mois	Variation en % sur 12 mois
MEMBRES A	9 348	9 288	-60	-0.64%
MEMBRES B	5 141	5 072	-69	-1.34%
MEMBRES C	6 627	6 494	-133	-2.01%
TOTAUX	21 116	20 854	-262	-1.24%
Dont adhérents actifs				
	7 220	7 080	-140	-1.94%
Dont adhérents inactifs				
	2 128	2 208	80	3.76%
- Adhérents retraités	1 976	2 058	82	4.15%
- Adhérents chômeurs	152	150	-2	-1.32%
Adhérents actifs / inactifs	3.39	3.21		
Dont bénéficiaires actifs				
	17 207	16 827	-380	-2.21%
Dont bénéficiaires inactifs				
	3 909	4 027	118	3.02%
Bénéficiaires actifs / inactifs	4.40	4.18		

Le périmètre des entités mutualisantes étudié est constant (pas d'entrée ni de sortie de sociétés depuis la fin de l'année dernière).

Dans ce tableau intitulé "EFFECTIFS", nous avons effectué un comparatif entre les effectifs au 30/04/2017 et ceux au 30/04/2016.

Après une petite hausse en début d'année, nous assistons encore une fois une baisse générale des effectifs tant au niveau des adhérents membres A (- 60) qu'au niveau des ayants droit (conjoints et enfants respectivement - 69 et - 133).

Toutes les entités sont concernées par cette dégradation. Phénomène lié à la conjoncture, l'organisation et à la restructuration des sociétés par le groupe.

Si nous poursuivons l'analyse, on constate que la baisse touche les bénéficiaires actifs - 380. Les bénéficiaires inactifs accusent quant à eux une augmentation + 118.

La dégradation du ratio Adhérents Actifs sur Inactifs se poursuit encore, puisque nous passons de 3,39 au 30 avril 2016 à 3,21 au 30 avril 2017. Le ratio était de 6,00 au 31 décembre 2007.

Dans la population des inactifs, nous avons les retraités mais également les chômeurs. Pour ces derniers, nous assistons à une baisse des bénéficiaires de 15 personnes soit 4,6 % de moins par rapport à l'année dernière.

Vous trouverez en annexe un tableau de ventilation des chômeurs par catégorie et par mois depuis le début de l'année. Et également une ventilation par membre.

Ce tableau permet de mesurer, non pas le coût de la portabilité, mais plutôt le manque à percevoir.

Dans le cas présent, 34 000 € de cotisations "non perçues" au 30 avril 2017 avec une prévision à 102 000 € pour la fin de l'année. Pour rappel, le manque à percevoir lié à cette mesure était de 107 000 € à fin 2016.

ANNEXE

VENTILATION PAR CATEGORIE

VENTILATION PAR CATEGORIE MOIS PAR MOIS

	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	Manque à percevoir		
					Effectifs	Cotisation	Total
Adhérent seul	72	68	64	64	268	38.95	10 438.60
Adhérent Couple	31	31	29	27	118	67.95	8 018.10
Adhérent Famille	37	39	36	34	146	72.70	10 614.20
Adhérent seul avec enfant(s)	24	25	25	25	99	48.60	4 811.40
TOTAUX ADHERENTS	164	163	154	150	631		33 882.30

Depuis le mois précédent

	31/03/2017	30/04/2017	Variation	EXTRAPOLATION AU 31/12/2017		
				Effectifs	Cotisation	Total
Adhérent seul	64	64	0	804	38.95	31 315.80
Adhérent Couple	29	27	-2	354	67.95	24 054.30
Adhérent Famille	36	34	-2	438	72.70	31 842.60
Adhérent seul avec enfant(s)	25	25	0	297	48.60	14 434.20
TOTAUX ADHERENTS	154	150	-4	1 893		101 646.90

Depuis le début de l'année

	31/12/2016	30/04/2017	Variation
Adhérent seul	76	64	-12
Adhérent Couple	27	27	0
Adhérent Famille	39	34	-5
Adhérent seul avec enfant(s)	19	25	6
TOTAUX ADHERENTS	161	150	-11

VENTILATION PAR MEMBRE

VARIATION DEPUIS LE MOIS PRECEDENT

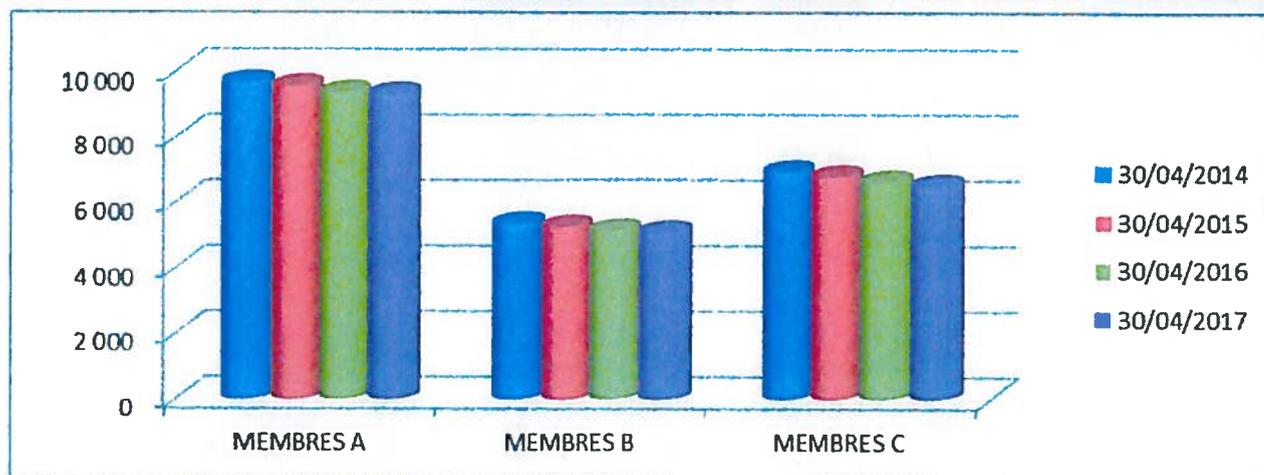
	31/03/2016	Entrées	Sorties	30/04/2017	Différences	
MEMBRES A (Adhérents)	154	19	23	150	-4	-2.60%
MEMBRES B (Conjoints)	64	8	11	61	-3	-4.69%
MEMBRES C (Enfants)	106	11	14	103	-3	-2.83%
TOTAUX BENEFICIAIRES	324	38	48	314	-10	-3.09%

VARIATION DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

	31/12/2016	30/04/2017	Variation	
MEMBRES A (Adhérents)	161	150	-11	-6.83%
MEMBRES B (Conjoints)	64	61	-3	-4.69%
MEMBRES C (Enfants)	104	103	-1	-0.96%
TOTAUX BENEFICIAIRES	329	314	-15	-4.56%

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR MEMBRE SUR 4 ANS

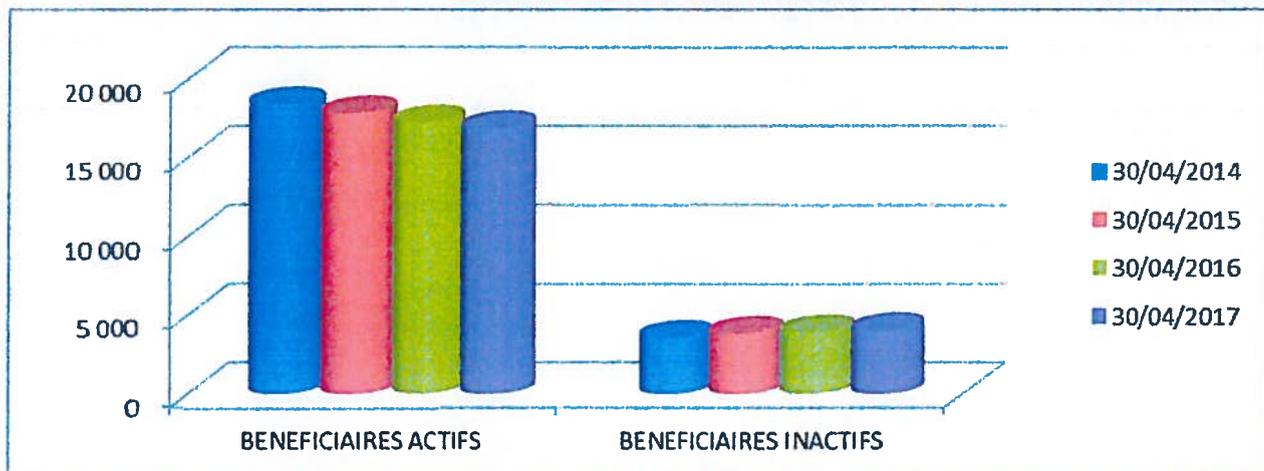
	30/04/2014	30/04/2015	30/04/2016	30/04/2017
MEMBRES A	9 646	9 536	9 348	9 288
MEMBRES B	5 341	5 250	5 141	5 072
MEMBRES C	6 918	6 771	6 627	6 494



On met en évidence, au travers de ce tableau et graphique, la baisse générale de nos effectifs (Actifs + Inactifs) depuis maintenant plus de 5 ans. Toutes les catégories sont affectées par cette baisse.
 Membres A : Adhérents salariés en contrat; Membres B : Conjoints et Membres C : Enfants.

AB
 AN

EVOLUTION DES EFFECTIFS BENEFICIAIRES SUR 4 ANS				
	30/04/2014	30/04/2015	30/04/2016	30/04/2017
BENEFICIAIRES ACTIFS	18 358	17 764	17 207	16 827
BENEFICIAIRES INACTIFS	3 547	3 793	3 909	4 027



Nous noterons, au travers du tableau et graphique ci-dessus, la dégradation de notre ratio actifs sur inactifs sur une période de 4 ans arrêté au 30 avril.

COMPARATIF PAR CATEGORIE				
	30/04/2016		30/04/2017	
Adhérents seuls	3 626	38.79%	3 629	39.07%
Adhérents couples	2 144	22.94%	2 150	23.15%
Adhérents familles	2 678	28.65%	2 588	27.86%
Adhérents seuls avec enfants	900	9.63%	921	9.92%
		100.00%		100.00%

Ce tableau permet de comparer la répartition de nos effectifs entre les catégories d'une année à l'autre arrêté au 30 avril.

Les proportions entre catégories restent quasiment inchangées sur l'année.

VARIATIONS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2017				
	Adhésions	Radiations	Différences	
MEMBRES A (Adhérents)	582	589	-7	-0.08%
MEMBRES B (Conjoints)	318	338	-20	-0.39%
MEMBRES C (Enfants)	570	468	102	1.60%
TOTAL	1 470	1 395	75	0.36%

Les variations négatives des effectifs depuis le début de l'année entre les adhésions et radiations concernent les membres A et B; en revanche nous constatons un nombre plus important d'inscriptions pour les membres C. Ce qui démontre que le dispositif lié à la mise en place de la mutuelle obligatoire au 1er janvier 2016 n'a pas eu de conséquence directe pour cette population.

AN AB

B) Prestations

DECOMPTES				
	Du 01/01/2016 au 30/04/2016	Du 01/01/2017 au 30/04/2017	Différences	Différences %
Décomptes manuels reçus	7 314	6 661	-653	-8.93%
Subrogations Praticiens reçues	4 075	3 592	-483	-11.85%
TOTAL	11 389	10 253	-1 136	-9.97%

On peut constater que le nombre de décomptes traités manuellement a diminué de près de 9% et les subrogations reçues ont quant à elles chuté de façon assez significatives - 12%.

Cette baisse s'explique en partie par la baisse de nos effectifs.

LIGNES SAISIES OU TRAITEES PAR TELETRANSMISSION						
	Du 01/01/2016 au 30/04/2016		Du 01/01/2017 au 30/04/2017		% en 2016	% en 2017
Lignes traitées		372 719		352 329		
Traités par télétrans	347 616		327 358		93.26%	92.91%
Traités manuellement	25 103		24 971		6.74%	7.09%
Lignes payées aux adhérents		108 505		102 239	29.11%	29.02%
<i>Traités par télétrans</i>	<i>96 309</i>		<i>90 057</i>		<i>88.76%</i>	<i>88.08%</i>
<i>Traités manuellement</i>	<i>12 196</i>		<i>12 182</i>		<i>11.24%</i>	<i>11.92%</i>
Lignes payées au tiers		264 214		250 090	70.89%	70.98%
<i>Traités par télétrans</i>	<i>251 307</i>		<i>237 301</i>		<i>95.11%</i>	<i>94.89%</i>
<i>Traités manuellement</i>	<i>12 907</i>		<i>12 789</i>		<i>4.89%</i>	<i>5.11%</i>
TOTAL LIGNES	372 719		352 329			

On peut constater que nous avons traité légèrement moins de lignes pour les 4 premiers mois de l'année 2017 que les 4 premiers mois de l'année 2016.

352 329 lignes traitées cette année contre 372 719 en 2016 soit une diminution de 5,47 %; En lien avec la baisse de nos effectifs. La consommation par individu n'ayant pas augmenté.

Cette diminution concerne aussi bien les lignes traitées par télétransmission que les lignes traitées manuellement.

Malgré cette baisse, l'activité du service administratif reste soutenue. A noter également que les effectifs opérationnels de la mutuelle ont baissé.

Passant de 4 personnes à 3,5. (3 CDI et 1 contrat de professionnalisation présent 3 jours/5 sans une réelle expérience mutualiste).

C) Liste des décès

Le Conseil d'administration prend connaissance des décès survenus depuis le début de l'année.

LISTE DES DECES

MEMBRES A

ACTIFS

F.E.S. - VERQUIN	THOPART	Patrice	26/01/2017	58 ans
CENTRE LOIRE - ORLEANS	ECHARD	Gilbert	02/02/2017	58 ans
ELECTRONIQUE	ALLIAUME	Dominique	10/02/2017	50 ans
SUD OUEST - SERVICES	SCHMITT	Yvon	15/02/2017	44 ans
ALSACE FRANCHE COMTE - COLMAR	DOS SANTOS PINA	Joao José	11/03/2017	56 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - VENISSIEUX	MAILLOT	Andrew	20/03/2017	56 ans
THERMIE NORMANDIE - HARFLEUR	BEAUFILS	Jean-Michel	06/04/2017	58 ans

RETRAITES

ILE DE FRANCE - TORCY	MEZOUE	Tayeb	06/03/2015	77 ans
ILE DE FRANCE - NOGENT SUR OISE	GARNIER	Claude	24/12/2016	80 ans
F.E.S. - CERGY	STRIEBICH	Aimé	10/01/2017	63 ans
VAL DE LOIRE - GRANDS PROJETS	MONSANTO	Raoul	13/02/2017	67 ans
ILE DE FRANCE - DAMMARE LES LYS	SUTRYC	Stanislas	16/02/2017	89 ans
CHAMPAGNE - TROYES	BARD	Stanislawa	21/02/2017	86 ans
INFRA NORD - WASQUEHAL	LEFEBVRE	Alain	24/02/2017	61 ans
DOMAS - RIOM	ELLIOT	André	04/03/2017	74 ans
ILE DE FRANCE - ANTONY MALAKOFF	THUREAU	Pierre	19/03/2017	90 ans
F.E.S. - VERQUIN	HENAUT	Jules	23/03/2017	87 ans
ILE DE FRANCE - PANTIN	VILLEDIEU	André	23/03/2017	85 ans
ILE DE FRANCE - NOGENT SUR OISE	ANCEL	Rémy	28/03/2017	70 ans
TERTIAIRE NORD - LILLE	DINDE	André	30/03/2017	69 ans
LINELEC	HOURTOULE	Camille	19/04/2017	96 ans
F.E.S. - VERQUIN	DUCROCQ	Francis	22/04/2017	63 ans

MEMBRES B

CONJOINTE D'ACTIF

F.E.S. - VENISSIEUX	MOTTET	Catherine	22/01/2017	59 ans
---------------------	--------	-----------	------------	--------

CONJOINTS DE RETRAITES

NORMANDIE - EVREUX	VAN CAYZEELE	Bernadette	07/01/2017	82 ans
ILE DE FRANCE - PANTIN	CARON	Suzanne	03/02/2017	88 ans
SUD-OUEST - PAU	RIOCHE	Christiane	05/02/2017	75 ans
MAINE BRETAGNE - LAVAL	TRAVERS	Gérard	27/03/2017	66 ans

VEUVES DE RETRAITES

MEDITERRANEE - ALPELECTRIC	HORNER	Gilberte	04/01/2017	91 ans
MAINE BRETAGNE - LAVAL	BEUNARD	Andrée	12/01/2017	92 ans
ILE DE FRANCE - LE RAINCY	DAVID	Denise	27/01/2017	88 ans
ANJOU MAINE - LAVAL INDUSTRIE	HUBERT	Marie-José	17/02/2017	86 ans
SUD-OUEST - TOULOUSE	GUTIERREZ	Euralie	24/03/2017	96 ans
SIEGE - TECHNIQUE	MOLINIE	Yvette	31/03/2017	89 ans

AB
DN

4°) Situation financière au 30 avril 2017

A) Extrapolation des prestations 2017

EXTRAPOLATION DES PRESTATIONS 2017 (en k€)

PRESTATIONS	Realisé	Previs	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	ECARTS	Variations	%
	N-1	N					sur Prévis	sur N-1	sur N-1
HONORAIRES MEDICAUX	806	832	836	823	827	797	-35	-9	-1.08%
CHIRURGIE	519	536	422	453	476	484	-52	-35	-6.66%
FORFAIT 18 EUROS	36	38	35	34	32	34	-3	-2	-6.06%
CHAMBRE PARTICULIERE	302	312	337	307	308	312	0	10	3.31%
RADIOLOGIE	239	247	234	241	256	249	2	10	4.22%
ANALYSES - LABORATOIRE	269	277	269	271	285	280	3	11	4.26%
SOINS DENTAIRES	147	152	139	146	159	157	6	10	7.09%
PROTHESES DENTAIRES	1 501	1 550	1288	1384	1502	1529	-21	28	1.88%
ORTHODONTIE	426	440	455	411	473	434	-6	8	1.79%
ACTES PAR AM (Auxiliaires Medicaux)	986	999	999	424	424	415	16	28	7.33%
SOINS EXTERNES	134	139	168	144	140	137	-2	3	1.92%
HOSPITALISATION	442	457	434	364	390	396	-60	-46	-10.38%
PHARMACIE	1 369	1 414	1613	1538	1566	1514	100	145	10.58%
ORTHOPEDIE - APPAREILLAGE	477	493	398	367	370	390	-103	-87	-18.30%
FORFAIT OPTIQUE	1 801	1 860	1701	1751	1817	1766	-94	-35	-1.93%
LENTILLES OCULAIRES	29	30	33	32	32	33	2	3	11.44%
FORFAIT JOURNALIER	317	327	420	329	303	321	-6	5	1.46%
OSTEOPATHIE	0	0	18	25	32	34	34	34	
IMPLANTOLOGIE	0	0	29	50	54	54	54	54	
AUTRES PRESTATIONS	181	187	184	162	153	155	-32	-26	-14.29%
TOTAL PRESTATIONS 2017	9 381	9 690	9 412	9 258	9 600	9 492	-198	111	1.18%
TOTAL PRESTATIONS 2016	9 508	9 486	8 721	9 293	9 583	9 687	201	179	1.88%

L'extrapolation au 31 décembre 2017 des chiffres arrêtés au 30 avril affiche un total de dépenses de 9 492 k€; en dessous de nos prévisions (9 690 k€) et par contre au-dessus de notre réalisé au 31 décembre 2016 (9 381 k€).

Si on analyse, l'extrapolation effectuée sur les 4 mois de cette année par rapport au 4 mois de l'année précédente (dernière ligne du tableau), on constate que le niveau de dépenses était supérieur en 2016 atteignant 9 687 k€ pour finir à 9 381 k€ en réalisé au 31 décembre.

A noter qu'en 2016, le mois d'avril comptait 1 jour de prestation en plus mais n'intégrait pas les 2 nouvelles prestations (ostéopathie et implantologie).

On peut dire également qu'au bout de ces 4 mois d'activité, ces 2 nouvelles prestations n'ont pas eu d'effets significatifs sur nos dépenses. Extrapolés à 34 k€ pour l'ostéopathie et à 54 k€ pour l'implantologie.

Cependant, à ce stade des 4 mois d'activité, il est encore prématuré de tirer des conclusions. Mais restons très vigilant.

En revanche, nous constatons une hausse importante pour le poste "pharmacie" (+ 10,58 %) que l'on a un peu de mal à expliquer.

Par contre, les chiffres sont encourageants pour les postes "chirurgie et chambre particulière" (- 6,66 % et + 3,31 %). Ils ont connu une hausse importante en 2016 (respectivement : + 45,83% et 14,56%).

Toutefois, les chiffres pour ces 2 postes restent à un niveau important puisque la comparaison se fait par rapport à un exercice (N-1) en forte hausse.

La baisse se confirme sur le poste hospitalisation. Sur les 4 mois de l'année précédente nous avons accusé une baisse de près de 18 % sur laquelle vient s'ajouter une baisse de 10,38% pour ces 4 mois. L'ambulatoire est en grande partie à l'origine de cette baisse.

Nous noterons également une baisse sur le poste "Orthopédie - Appareillage" (- 18,30 %). Une diminution importante qui intervient après une hausse très significative survenue en 2015 (+ 36 %) et qui était exceptionnelle pour de multiples raisons. On pourrait considérer que nous sommes revenus à une situation plus normale cette année. Pour rappel, nous avons eu + 1,47 % en 2014 et - 3,22 % en 2013.

B) Comparaisons des prestations

COMPARAISONS DES PRESTATIONS SERVIES

PRESTATIONS CONSUMMATION REELLE	du 1er janvier au 30 avril 2016	du 1er janvier au 30 avril 2017	Différence sur 4 mois	% sur 4 mois
Honoraires médicaux	286 472	261 312	-25 160	-8.78%
Chirurgie	204 180	158 815	-45 365	-22.22%
Chambre particulière	105 250	102 380	-2 871	-2.73%
Radiologie	85 160	81 708	-3 452	-4.05%
Analyses - Laboratoire	94 779	91 785	-2 994	-3.16%
Soins dentaires	52 833	51 582	-1 250	-2.37%
Prothèses dentaires	512 306	501 224	-11 081	-2.16%
Orthodontie	137 257	142 248	4 991	3.64%
Actes par auxiliaires médicaux	134 741	135 969	1 228	0.91%
Hospitalisation	144 994	129 974	-15 021	-10.36%
Soins externes à l'hôpital	45 837	44 918	-918	-2.00%
Pharmacie	464 039	496 267	32 229	6.95%
Orthopédie - Appareillage	171 401	127 748	-43 654	-25.47%
Forfait optique	587 082	579 083	-7 999	-1.36%
Forfait lentilles	10 303	10 679	377	3.66%
Forfait journalier	98 001	105 291	7 290	7.44%
Autres prestations	64 359	62 098	-2 261	-3.51%
Total au 30 avril	3 198 992	3 083 082	-115 911	-3.62%
Total au 31 mars	2 389 172	2 367 208	-21 964	-0.92%
Total au 29 février	1 548 817	1 498 933	-49 884	-3.22%
Total au 31 janvier	726 719	780 382	53 663	7.38%
Ostéopathie		11 238	11 238	
Implantologie		17 800	17 800	

Il s'agit dans ce tableau de dépenses réelles sur 4 mois.

Les prestations servies au titre des 4 premiers mois de l'année sont en baisse par rapport aux prestations versées les 4 premiers mois de l'année précédente (- 3,62 %). Nos effectifs, quant à eux, baissent également mais dans une moindre proportion (- 1,24 %). Ce qui permet de dire que nous avons bien un fléchissement de la consommation par individu cette année par rapport au 4 mois de l'année dernière.

C) État des placements au 30 avril 2017

	31/12/2015			31/12/2016			30/04/2017	
SICAV PREMIERE MONETAIRE BANQUE POSTALE	1 175 769.62			1 175 769.62			1 175 769.62	
SICAV MUTUELLE 5 ANS BANQUE POSTALE	500 000.00	9 025 024.23	77.01%	500 000.00	9 845 573.14	78.31%	500 000.00	9 845 573.14
TITRES SUBORDONNES AGRUME	40 000.00			40 000.00			40 000.00	
COMPTE SUR LIVRET BANQUE POSTALE	7 309 254.61			8 129 803.52			8 129 803.52	
SCPI PRIMOVIE							749 866.00	1 000 622.80
ALCIS CAPI							250 756.80	7.93%
COMPTE COURANT EIFFAGE ENERGIE	2 668 088.13	2 668 088.13	22.77%	2 656 530.42	2 656 530.42	21.13%	1 507 342.77	1 507 342.77
COMPTES BANCAIRES	25 419.67	25 419.67	0.22%	69 876.80	69 876.80	0.56%	271 687.11	271 687.11
TOTAL	11 718 532.03			12 571 980.36			12 625 225.82	2.15%

Notre politique de placement a changé depuis maintenant plus de 3 ans.

Elle n'est pas visible dans ce tableau car on ne reprend que 2 années antérieures.

Nous avons fait le choix de diversifier nos placements et de déposer une grande partie de nos avoirs sur des comptes plus rémunérateurs tout en veillant à prendre le moins de risques possibles. Notre autorité de tutelle, ACPR, veille à ce que nos dépôts soient sécurisés et maîtrisés; tout comme nous d'ailleurs.

Depuis maintenant plus de 3 ans, la part de nos avoirs chez Eiffage Energie s'est nettement vue diminuer au profit de nouveaux produits contractés essentiellement auprès de la Banque Postale. En effet, les dépôts que nous avons chez Eiffage ne nous rapportent plus rien.

Nouveauté cette année : En accord avec vous lors de notre précédent conseil d'administration, nous avons fait le choix d'attribuer une part de nos réserves sur 2 fonds en particulier : Acquisition de part de SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) pour 750 000 € + Souscription dans un fonds commun de placement intitulé ALCIS CAPI (de type OPCVM) pour 250 000 €.

Il est prématuré, aujourd'hui, d'en mesurer la performance. On espère que ces placements amélioreront notre rentabilité.

D) Budget prévisionnel P1-2017

DEPENSES en K€	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2015	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2016	P0	P1
	2015	2015	Sur prévis.	2016	2016	Sur prévis.		
PRESTATIONS	9 632	9 508	-124	9 486	9 381	-105	9 690	9 492
FRAIS DE GESTION	490	474	-16	495	516	21	452	490
REASSURANCES	142	138	-4	150	147	-3	147	144
COTISATIONS ORGANISMES	91	89	-2	88	49	-39	78	74
T.S.A. (C.M.U.)	645	1345	700	1373	1365	-8	1338	1 322
IMPOTS ET TAXES	825	116	-709	70	69	-1	82	77
PROVISIONS - AMORTISSEMENT	120	291	171	120	-68	-188	0	-0
EXCEDENTS DE RECETTES	0	-50	-50	0	428	428	-1	44
IMPOTS SUR LES SOCIETES	0	0	0	0	182	182	0	22
TOTAL	11 945	11 911	-34	11 782	12 069	287	11 786	11 665

RECETTES en K€	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2015	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2016	P0	P1
	2015	2015	Sur prévis.	2016	2016	Sur prévis.	2017	2017
COTISATIONS	6 540	6 410	-130	6 409	6 510	101	6 321	6 349
COMITE CENTRAL et COMITES	5 350	5 440	90	5 300	5 521	221	5 388	5 260
PRODUITS FINANCIERS	40	33	-7	50	22	-28	54	40
DIVERS	15	28	13	23	16	-7	23	16
TOTAL	11 945	11 911	-34	11 782	12 069	287	11 786	11 665

Mohamed DEKKALI commente le tableau ci-dessus :

« Le budget prévisionnel recalé des chiffre arrêté au 30 avril 2017 se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Pour les recettes :

Le poste « Cotisations » reste sensiblement le même par rapport au budget « P0-2017 » et a été recalé selon notre nouvelle estimation.

Le poste « Comité Central et Comités » a, quant à lui, été revu à la baisse car le budget « P0-2017 » présenté lors de notre précédent conseil d'administration, intégrait une augmentation de la participation employeur.

Cette revalorisation à la hausse n'a pas reçu d'avis favorable de la direction pour l'exercice 2017.

En ce qui concerne les produits financiers, nous avons revu notre chiffre à la baisse compte tenu de la faible rémunération de notre portefeuille constatée dernièrement.

Pour les dépenses :

Le chiffre indiqué dans le poste « Prestations » est celui repris de notre extrapolation arrêté au 30 avril 2017 (comme indiqué ci-dessus paragraphe 7° A)).

Le poste « frais de gestion » a été revu à la hausse pour tenir compte des frais à engager pour le changement de notre logiciel de gestion à la fin de cette année et de la charge à payer 2017 au titre de la mission des commissaires aux comptes. Cette charge n'ayant jamais été provisionnée auparavant.

Enfin, les réassurances, cotisations aux organismes, T.S.A., impôts et taxes, sont calculés sur la base de nos effectifs et de notre chiffre d'affaires.

Pour conclure, selon nos estimations, nous devrions terminer l'année avec un bénéfice de 44K€ net d'impôt».

5°) Validation des rapports – Solvabilité II

Il a été donné lecture des rapports suivants :

- Rapport narratif R.S.R.
- Rapport narratif S.F.C.R.
- Rapport sur les procédures d'élaboration et de vérification de l'information financière.
- Rapport sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

6°) Synthèse d'audit

Jérôme Frégnacq administrateur de la mutuelle et responsable de la fonction clé « Audit » présente aux membres du conseil, la synthèse de l'audit effectué le mercredi 27 avril 2017 en présence de 3 administrateurs volontaires et du personnel administratif de la mutuelle.

L'audit a porté sur les aspects opérationnels.

AB
MN

7°) Cas particuliers

Il n'y a pas de réclamations « majeures » à présenter aux membres du conseil d'administration de la mutuelle. Les réclamations dites « mineurs » ont déjà été traitées au cas par cas entre la Présidente, le Vice-Président et le Responsable Administratif.

8°) Questions diverses

A) Contrat assurance décès.

Joël Naccache, conseiller de la mutuelle, présente au conseil d'administration l'étude portant sur l'allocation obsèques proposée par le prestataire SPHERIA.

Le conseil d'administration de la mutuelle est favorable à la poursuite des discussions avec le prestataire afin d'obtenir la meilleure proposition.

B) Agrément branche « Maternité – Nuptialité ».

La mutuelle dans son règlement mutualiste prévoit le versement d'une prime en cas de naissance. Cette pratique n'étant pas en conformité, il est proposé de solliciter l'ACPR pour l'obtention de l'agrément branche 21.

Le conseil d'administration délibère favorablement pour engager la procédure de demande d'agrément.

C) Pratique du Tiers-Payant.

Joël NACCACHE propose de se rapprocher de KALIVIA afin d'optimiser au mieux la pratique du tiers payant et en particulier en optique.

L'objectif étant de diminuer au maximum le reste à charge pour les adhérents.

Le conseil d'administration émet un avis favorable pour cette décision.

9°) Dates à retenir

Bureau du Conseil d'Administration : 17 novembre 2017 à 16h00 dans les bureaux à Saint-Denis

Conseil d'Administration : 18 novembre 2017 à 8h00 à Saint Denis.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 17h20

Le Secrétaire

Alain BARRES



La Présidente

Delphine MAITRE

